



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1657

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Modification du tableau des effectifs

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 août 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 8 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benlkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Assi (pouvoir à M. Calvel), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kabalo), Mme Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Quiniou (pouvoir à Mme Bocquet), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Rousseau (pouvoir à M. Vergiat), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Braillard, Dumas, Mme Ghemri, MM. Giordano, Pillonel.

Séance publique du 6 septembre 2010**Délibération n° 2010-1657**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Modification du tableau des effectifs**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 juillet 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

1° - Créations d'emplois

Direction des grands projets

Le suivi de projets de grande envergure nécessite une organisation spécifique en termes de conduite de projet et de communication. Devant l'importance des enjeux de cohérence de l'action de la Communauté urbaine de Lyon sur ce type de projets, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie A afin d'assurer l'interface entre les élus, les habitants et la société civile organisée. Cette création s'effectue dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la direction.

Délégation générale au développement urbain

Au sein de la direction de la planification et des politiques d'agglomération, le service observation et valorisation des données se doit de mener diverses actions de communication, d'organiser différents événements autour du développement urbain. Afin d'assurer ces missions de communication, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie B par la suppression d'un emploi de catégorie A. Cette création s'effectue dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la délégation.

Délégation générale au développement économique et international

Les compétences en matière de tourisme sont partagées au niveau local entre les communes membres, pour le tourisme d'agrément, et la Communauté urbaine, pour le tourisme d'affaires. Dans un souci de cohérence pour l'ensemble du territoire communautaire, un transfert de l'ensemble de la compétence tourisme à la Communauté urbaine a été voté par le conseil de Communauté, le 6 juillet 2009. Cette mise en œuvre a nécessité, dans un premier temps, la création d'un emploi administratif de catégorie C lors du Conseil du 17 décembre 2009. Il convient aujourd'hui, pour renforcer le suivi de cette activité, de procéder à la création d'un emploi de catégorie B. Cette création s'effectue dans le cadre de l'intégration d'une nouvelle compétence.

2° - Transformations d'emplois

L'évolution de certains services communautaires nécessite la transformation d'emplois.

A l'occasion des recrutements, les profils de postes sont revus lors de l'établissement du cahier des charges et il peut donc s'avérer nécessaire de procéder aux transformations de certains emplois afin de mettre en conformité le grade de l'emploi et le grade de l'agent, à savoir :

Délégation générale aux ressources

Direction des finances

Transformation d'un emploi de rédacteur en technicien supérieur.

Direction générale

Direction de la propreté

Transformation d'un emploi de contrôleur de travaux en rédacteur.

Délégation générale au développement économique et international

Direction du foncier et de l'immobilier

Transformation d'un emploi de technicien supérieur en rédacteur.

Ces transformations d'emplois s'opèrent à masse salariale constante :

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE**1° - Approuve** la création des emplois suivants :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Délégation générale au développement urbain	94600010	rédacteur ou technicien supérieur	assistant de communication	création par suppression d'un emploi d'ingénieur
Délégation générale au développement économique et international	10170074	rédacteur ou technicien supérieur	gestionnaire de la taxe de séjour	compétence tourisme
Direction générale				
Direction des grands projets	10140010	ingénieur ou attaché	chargé de mission	évolution de l'organisation

2° - Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
Délégation générale aux ressources					
direction des finances	09300051	rédacteur	assistant budgétaire	technicien supérieur	mise en conformité du grade et de l'emploi

Direction générale					
direction de la propreté	94530104	contrôleur de travaux	adjoint au responsable exploitation	rédacteur	mise en conformité du grade et de l'emploi
Délégation générale au développement économique et international					
direction du foncier et de l'immobilier	94700008	technicien supérieur	opérateur foncier terrain	rédacteur	mise en conformité du grade et de l'emploi

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercice 2010 - comptes 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2010.